

Couleurs Vexin du français

n° 57
novembre
2016

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **Vivre ensemble
dans le Vexin français**

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Vivre ensemble
dans le Vexin français p. 6 à 16

Portraits

Armelle Fablet & Chantal Auriel
des démarches complémentaires ... p. 17

Initiatives

Natura 2000
dans le Vexin français p. 18 à 19
« Villages en herbe »,
un sujet qui pique ! p. 20

Agenda p. 21

Zoom

Retour sur
les manifestations 2016 p. 22 à 23

En couverture : Théméricourt ©PNR Vexin français

Éditorial

L'Homme au cœur...

Le Parc place l'Homme au cœur de son projet de territoire. La manière dont on travaille, se déplace, vit ses loisirs, cultive son jardin, s'alimente, aménage sa maison est déterminée par le rapport de chacun à son environnement...

Vouloir gérer ensemble notre territoire, c'est d'abord admettre que nous sommes tous singuliers. C'est comprendre et accepter que puissent coexister des regards différents sur la Nature et des points de vue pouvant parfois être contradictoires. C'est, à partir de là, dialoguer autour du « bien commun » que constitue notre territoire, en ayant bien à l'esprit l'intérêt de tous : ceux qui vivent aujourd'hui ici, ceux qui vivent autour, ceux qui sont de passage, et ceux qui viendront demain.



“ *Mieux vivre et mieux vivre tous ensemble vont de pair. Mieux vivre ne peut aujourd'hui s'entendre qu'en pensant aussi à demain.* ”

Pendant 20 ans, notre Parc a construit, ou plutôt reconstruit, l'identité de ce territoire. Le Vexin français est aujourd'hui connu et à nouveau reconnu, après des décennies de banalisation dans la « grande couronne » parisienne. C'est déjà un formidable acquis. Mais certainement pas une fin en soi. Les patrimoines du territoire ont été inventoriés, au besoin restaurés et mis en valeur. Ils sont aujourd'hui le socle de cette identité reconquise. Mais le chemin ne s'arrête pas là !

À présent, et forts de nos acquis, notre trajectoire nous conduit à aller au-delà de la seule gestion de nos patrimoines et à viser le progrès continu dans la relation, sur ce territoire auquel nous sommes de plus en plus attaché, de l'Homme à l'égard de la Nature qui l'entoure, à laquelle il appartient et qu'il contribue, consciemment ou non, à façonner, certes, mais aussi à altérer. Face à cet actuel défi, de nouvelles idées émergent. Le Congrès des Parcs qui vient de se tenir sur ce thème a tiré des premiers enseignements dont va maintenant s'inspirer l'équipe du Parc du Vexin français. Mais dans cette dynamique nouvelle, le succès devra venir, non pas seulement des actions des experts, des techniciens et des élus, mais également et surtout des contributions et, plus largement, des nouveaux comportements de chacun d'entre nous.

Marc Giroud
Président du Parc

Six artistes du Vexin au Carrousel du Louvre

Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 décembre 2016, le Parc participe au Carrousel des Métiers d'Art et de Création au Carrousel du Louvre.

Plus de 50 000 visiteurs sont attendus pour cette manifestation prestigieuse qui présentera sur plus de 6 000 m² les créations exceptionnelles de quelque 250 exposants. Le thème 2016 : mode et décoration d'intérieur. Cette année, 6 professionnels des métiers d'art du Parc naturel régional du Vexin français participeront sur le stand des Parcs franciliens d'Ile-de-France (salle Delorme) :

- Barbara BILLOUD
- Karine BOITRELLE
- Manoli GONZALEZ
- Nadja LA GANZA
- François VIEILLARD
- Sandrine WAUQUIER

La participation à cette biennale, organisée par la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France, est menée en collaboration avec les Parcs naturels régionaux du Gâtinais français et de la Haute Vallée de Chevreuse.



■ Pour toute information :
Pôle développement du Parc au 01 34 48 66 23
ou conomie@pnr-vexin-francais.fr

Sentiers du Patrimoine® : l'idée suit son chemin

Les communes d'Avernes, d'Evécquemont, de Gaillon-sur-Montcient et de Labbeville bénéficient, depuis le mois de septembre, d'un sentier mettant en valeur les différents éléments du patrimoine de leur commune. Grâce à la présence de panneaux tout au long des itinéraires, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir le patrimoine local à travers 6 thématiques (activités humaines, eau, histoire, cinéma, paysage et peinture).

À ce jour, 31 communes disposent d'un Sentier du Patrimoine®. Les itinéraires n'étant pas balisés, il est conseillé de télécharger au préalable, sur le site internet du Parc, la randofiche® présentant le circuit.

Nouveauté 2016 : en scannant les QR Codes implantés sur chaque panneau, vous pouvez aussi bénéficier d'une traduction en anglais.



■ Pour toute information :
Julie Marran, chargée de mission Tourisme durable au 01 34 48 66 32 ou
j.marran@pnr-vexin-francais.fr

UN PACTE RURAL POUR RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES COMMERCES ET LES SERVICES

La Région Ile-de-France a créé le Pacte rural, dispositif visant notamment à assurer l'accessibilité aux commerces et services en milieu rural. Ses objectifs sont le maintien et la création de commerces de proximité, la redynamisation des centres bourgs, un meilleur maillage territorial des commerces.

Des aides financières à l'investissement sont prévues à la fois pour les commerces de quotidien (alimentations, boulangeries, traiteurs/charcuteries, fruits-légumes...) et les collectivités.

Sont ainsi finançables pour les entreprises, à hauteur de 30 % maximum : la mise aux normes, les dépenses liées à l'accessibilité, l'acquisition de fonds commerciaux et artisanaux, l'aménagement, l'extension ou modernisation des locaux, l'acquisition de matériels, les véhicules de tournées...

Pour les collectivités, le taux d'intervention est de 50 % maximum : rues piétonnières, places de stationnement, signalétique, mobilier urbain, halles de marchés, marchés couverts et de plein vent ; projets d'acquisition foncière, de construction, d'acquisition, de rénovation de locaux.



ECO-DÉFIS 2016

Pour la 2^{de} édition, 25 prestataires touristiques et de loisirs, entreprises artisanales et commerciales ont tenu leur engagement à mettre en œuvre des actions dans le domaine du développement durable. Ils viennent d'être désignés lauréats dont 4 comme lauréats d'Or.

Locaux d'activités disponibles sur :
www.boursedeslocaux-parcduvexin.fr/

■ Pour toute information :
Pôle développement du Parc
au 01 34 48 66 23 ou
conomie@pnr-vexin-francais.fr



Concours photos : nos paysages nocturnes en pleine lumière

Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, le Parc a lancé en juin dernier un concours photos, *Le Vexin français dans l'objectif*, axé sur les paysages. L'objectif est de contribuer à la mise en place et l'animation de l'observatoire photographique des paysages en impliquant les habitants du territoire et de créer du lien avec les associations locales.



Crépuscule viking de **Sandrine Mesnil**



Coucher de soleil à Avernes de **Louis Gossé**



Que La Nature est belle
de **Fabienne Delahaye**

Cette première édition placée sous le signe de la nuit a permis de sensibiliser le public à la problématique de pollution lumineuse dans le Vexin français.

47 photographies ont été envoyées, sans compter les amicales contributions délibérément hors concours par des participants de 10 à 76 ans. 2 soirées animées par l'AVEX (association vexinoise d'astronomie et de sensibilisation à la pollution lumineuse) ont réuni plus de 40 personnes.

Ce concours a révélé des talents ainsi qu'une certaine vision du Vexin français : infini, majestueux et très anciennement marqué par la présence humaine.

Le jury a attribué 5 premiers prix, 3 seconds prix et 1 prix spécial « enfant », les 5 catégories définies ayant chacune révélé une certaine vision du Vexin :

■ **Aubes et crépuscules** : le jury a été séduit par les contributions qui rendent justice aux magnifiques ciels et lumières du Vexin.

■ **Premier prix** : *Crépuscule viking* de Sandrine Mesnil

■ **Second prix** : *Que La Nature est belle* de Fabienne Delahaye

■ **Spécial « enfant »** : *Coucher de soleil à Avernes* de Louis Gossé

■ **Panoramas nocturnes** : regrettant un manque d'originalité dans la recherche des sujets, le jury a toutefois été sensible à l'ambiance se dégageant de ces vues nocturnes de grands paysages, parfois rehaussées de symboles mystiques, la croix pattée étant bien reconnue comme identitaire du Vexin.

■ **Premier prix** : *Sur La Route de la croix pattée* d'Estelle Roumain

■ **Second prix** : *L'Emblème du patrimoine vexinois* de Vincent Moreau

■ **Détails de nuit** : le jury a salué la sobriété des clichés mais l'absence de sujets proches du quotidien a été regrettée, à l'exception de deux vues intéressantes de moissonneuses au travail.

■ **Premier prix** : *Vincent n'était pas là...* de Jean-Louis Petit-Prestoud

■ **Second prix** : *Halo* de Gabriel Gonin

■ **Animaux insomniaques** : le jury a admiré cette photographie si nette et directe.

■ **Premier prix** : *Oreillard* de Jean Peschard

■ **Astrophotographie** : le jury a tenu à encourager cette valeureuse captation de notre satellite naturel.

■ **Premier prix** : *Eclipse lunaire sur le Vexin* de Christian Mars

LE 3 OCTOBRE S'EST RÉUNI À LA MAISON DU PARC LE JURY COMPOSÉ DE :

■ **Dominique Herpin-Poulenat**, Vice-Présidente déléguée à la culture et aux patrimoines et maire de Vétheuil

■ **Ghislaine Senée**, Présidente de la commission Aménagement durable et environnement et maire d'Evécquemont

■ **Magali Monteiro**, membre de l'Atelier Photo Neslois

■ **Robert Coquio**, membre de l'Atelier Photo Neslois

■ **Xavier Dauvin**, membre de l'AVEX

■ **Frédéric Tapissier**, membre de l'AVEX

■ **Fabien Bellagamba**, artiste plasticien

■ **Agnès Lanthier**, Directrice du Parc

■ **Valérie Rogez-Boubounelle**, chargée de Communication au Parc

■ **Magali Laffond**, chargée de mission Aménagement et Paysages au Parc

■ **Julie Marran**, chargée de mission Développement du tourisme durable



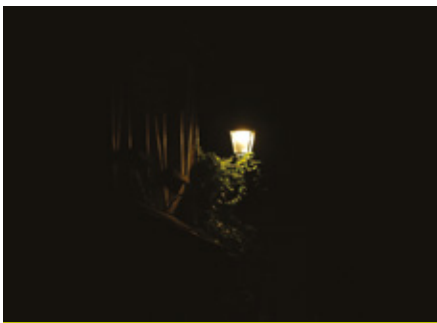
Sur La Route de la croix pattée
d'Estelle Roumain



L'Emblème du patrimoine vexinois
de Vincent Moreau



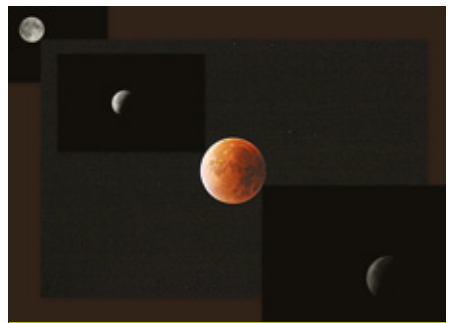
Vincent n'était pas là...
de Jean-Louis Petit-Prestoud



Halo de Gabriel Gonin



Oreillard de Jean Peschard



Eclipse lunaire sur le Vexin de Christian Mars

Atlas du patrimoine bâti : une démarche expérimentale à Marines

La réalisation d'atlas du patrimoine bâti et de l'architecture est l'un des trois axes de Pays d'art et d'histoire. Au-delà de leur intérêt scientifique, leur vocation est tout à fait opérationnelle.

L'atlas poursuit en effet trois objectifs :

- Approfondir les connaissances sur le territoire en lien avec la recherche ;
- Devenir un outil d'appropriation par les habitants via les ateliers, les atlas junior... ;
- Être un outil d'aide à la décision pour les élus (PLU, programmes de restauration...) et pour les associations (projets culturels...).

Le volet participatif de l'atlas a ainsi permis de mobiliser les habitants et les différents acteurs de la commune pour qu'ils s'approprient la démarche et de leur apporter une connaissance de la commune. Une réunion d'information, quatre séances d'atelier et cinq cafés-patrimoines ont réuni 53 participants. 68 élèves ont été impliqués dans cette démarche : 3 classes de CM1-CM2 et 5e SEGPA.

Les élus, association et l'Education nationale ont donc été des partenaires actifs. La restitution est sous forme de fiches, de cartes, une maquette, 3 films, un atlas junior et l'atlas qui sera réalisé en fin d'année.



■ Pour toute information :

Lise Bréant, animatrice de l'Architecture et du Patrimoine au 01 34 48 65 94
l.breant@pnr-vexin-francais.fr

Guillaume Sodezza, Urbanisme et patrimoine bâti au 01 34 48 66 17
g.sodezza@pnr-vexin-francais.fr

BIEN VOUS CHAUFFER TOUT EN REDUISANT LE MONTANT DE VOS FACTURES ? OUI, C'EST POSSIBLE AVEC « HABITER MIEUX »



« Habiter mieux » peut vous aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

■ Comment ça marche ?

- être propriétaire de votre logement,
- faire réaliser des travaux de rénovation énergétique (isolation, amélioration du système de chauffage ou de production d'eau chaude) permettant un gain énergétique d'au moins 25 % par une entreprise RGE,
- ne pas dépasser un certain niveau de ressources.

■ Pour toute information sur les aides disponibles et pour obtenir un conseil gratuit sur votre projet de travaux, renseignez-vous !

0808 800 700 (N° gratuit)
www.habitermieux.fr

Pour être aidé par l'État et l'Anah vous devez :



Vivre ensemble dans le Vexin français

La démarche de la Fédération des Parcs naturels régionaux qui a initié le projet « Mieux vivre ensemble » est assez simple : il s'agit d'une démarche de dialogue, de concertation entre élus locaux, acteurs culturels et sociaux et l'équipe du Parc. Elle donne lieu à un regard partagé sur la question du lien social et des solidarités de proximité.

Dans un premier temps, les groupes d'acteurs font émerger des problématiques et des propositions d'actions dont certaines sont concrétisées dès les premières années et visent à mettre « en mouvement » les acteurs et les habitants, contribuant ainsi à créer une « dynamique sociale ». Les actions ayant un caractère mobilisateur peuvent s'amplifier progressivement. La démarche doit s'étoffer d'année en année et donner lieu à une « contamination positive » sur le territoire.

La méthode est donc conçue pour donner envie aux communes et à leurs groupements, aux acteurs locaux et aux habitants de s'en emparer et de porter des actions.

Le Parc communique sur les possibles, valorise les initiatives, crée des réseaux d'échange et coopère le plus efficacement possible pour accompagner les projets. Cet aspect de la démarche est essentiel car il fonde la mise en place d'une « organisation collaborative » entre les acteurs sociaux et partenaires, à l'échelle du Parc. Ce n'est pas celui-ci seul qui décide et réalise un plan d'actions mais un collectif organisé en « groupe projet » qui initie et déploie une démarche sociale de territoire.

Ainsi, le slogan des Parcs « Une autre vie s'invente ici » traduit bien la dimension sociale comme essentielle pour le projet de territoire.

Mieux vivre ensemble, c'est possible !

Le lien social est au cœur de la démarche amorcée par les Parcs naturels régionaux en 2009. Pour le renforcer, le Parc du Vexin, parie, comme les autres, sur la mise en réseau de tous les acteurs de la sphère sociale.



Une étude menée en 2007 à l'initiative de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France a abouti au constat que, si les Parcs sont globalement bien identifiés pour leurs actions en matière de protection de l'environnement, de sauvegarde du patrimoine, d'aide au développement économique, leur action dans le domaine social est perçue avec nettement moins d'acuité. Les Parcs ont peu de relation avec les acteurs classiques de l'action sociale telles que la Sécurité sociale, les services sociaux départementaux, la Mutualité sociale agricole (MSA)... Aurait-ils depuis leur création insuffisamment mis l'accent sur la dimension sociale de leurs actions ? « *C'est une bonne question, admet Stéphane Adam, coordinateur du pôle Patrimoine et développement durable à la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, les Parcs ont éprouvé des difficultés à appréhender le social ; le réflexe a été de penser que ce terme ne s'applique qu'aux situations de détresse et qu'il y a des professionnels pour cela.* » Pourtant, l'une des missions des Parcs est de favoriser un développement économique, social et culturel.

Un comité ad hoc

Une expérimentation a été menée dans trois Parcs - Scarpe-Escaut et Avesnois dans le nord, Ballons des Vosges dans l'est – pour développer le lien social et les solidarités de proximité : une expérience concluante qui a conduit à la décliner sur d'autres Parcs. Elle s'est concrétisée dans le Vexin français par la volonté dès 2014 de s'engager dans la démarche « Mieux vivre ensemble ». Conduite par un comité ad hoc, elle a permis de constituer quatre groupes de travail : élus, techniciens du Parc, travailleurs sociaux (Sécurité sociale, Mutuelle Sociale Agricole, CAF...) et associations, le tout sous la conduite de Stéphane Adam et Claudine Pézeril de Mairie-conseils (département de la Caisse des dépôts spécialisé dans l'accompagnement des collectivités territoriales). L'idée n'était pas de créer

un « pôle action sociale » au Parc. « *Les Parcs mettent en œuvre une logique territoriale qui implique le décloisonnement, précise Stéphane Adam, on ne peut pas rester dans une seule problématique, économique, environnementale, culturelle ni même sociale. Ces différents aspects doivent se retrouver dans toutes les actions.* » Il s'agissait en effet de faire émerger une dynamique amenant ces différents acteurs à travailler ensemble,

UN GUIDE POUR DONNER ENVIE

À partir d'une expérience en marche dans le Parc du Vexin et d'autres parcs expérimentaux, il a été réalisé un guide méthodologique. Cet ouvrage est destiné prioritairement aux équipes techniques et aux élus des 51 parcs de France.

L'ambition de ce guide est de donner envie à chaque acteur en développement local – quelle que soit la fonction occupée – de se saisir des enseignements de cette démarche pour la conduire sur son propre territoire. Il s'agit ainsi de permettre de conforter la dimension sociale de la charte du parc – non pas en tant que visée réparatrice, mais bien au sens d'une amélioration de la qualité de vie des habitants.

Ce guide sert à transmettre l'expérience de Parcs expérimentateurs à d'autres territoires en les encourageant grâce à la présentation du processus participatif, divisé en séquences. Celle-ci tire les enseignements des démarches engagées et est agrémentée de témoignages d'acteurs.

Une trentaine de fiches, outils téléchargeables directement à partir du document de présentation, permet d'aider les territoires volontaires à conduire ce type de démarches.

en réseau, pour construire des projets, sans les soumettre à un programme d'action prédéfini. Le Parc se propose en tant que partenaire de ces projets en participant éventuellement à leur élaboration, voire en les soutenant financièrement. Tout en « *injectant davantage de social* » dans ses actions propres, pour reprendre les propos de Stéphane Adam.

Une vraie dynamique

« *La mise en route de la démarche Mieux vivre ensemble n'a pas forcément été évidente* », reconnaît Chantal Auriel, chargée de mission au Parc. Un territoire de Parc est souvent perçu comme uniquement un lieu de préservation des patrimoines naturels et culturels. Certains acteurs se sont interrogés sur la légitimité d'un Parc à s'impliquer dans le champ du social. Mais les Parcs ne sont pas des territoires sous cloche et ainsi ils mettent en œuvre des projets autour du maintien de la qualité de vie, du développement économique, ils participent au développement d'actions culturelles. De part ces actions, ils vont favoriser le renforcement du lien social en mettant en réseau des acteurs qui se rencontrent peu.



À l'inverse, du côté des Parcs, le mot « social » désarçonne un peu, ce que confirme Ghislaine Lapchin-de Poulpique, Vice-Présidente du Parc, élue référente pour la démarche Mieux vivre ensemble, et maire de Vienne-en-Arthies : « *Au début, cette démarche m'a interrogée : depuis 20 ans, le Parc s'occupait de la nature, du patrimoine... Nous avons travaillé avec Stéphane Adam et Claudine Pézeril, experte associée à Mairie-conseils, et je me suis appropriée la démarche en la construisant : c'est quelque chose qui me passionne.* »

Pour Stéphane Adam, le problème vient de ce qu'on peut utiliser le mot « social » pour parler de choses bien différentes : « *il y a le traitement social du chômage, l'accompagnement des personnes les plus fragiles... Ce n'est pas la même chose quand on parle des réseaux sociaux, par exemple.* » Il n'empêche que selon lui, « *si le Vexin français est perçu comme un territoire plutôt nanti, la réalité sociale est contrastée : lors de la mise en place de la démarche, nous avons identifié des problèmes de pauvreté, d'isolement, de difficultés de mobilité... Mais grâce à un Président qui a su s'investir et à une équipe autour de sa direction qui a joué le jeu, une vraie dynamique s'est créée.* »

Solidarité de proximité au Parc naturel régional Scarpe-Escaut

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, du nom des deux cours d'eau qui traversent ce territoire des Hauts-de-France, est l'un des trois Parcs sur lesquels la Fédération des Parcs a choisi de mener une expérimentation sur le thème lien social et solidarité de proximité.



Dès 2010, au moment du renouvellement de sa Charte, le Parc s'est posé la question de son rôle social : « *Les acteurs qui participaient à son écriture ont souhaité que, pour la période 2010 – 2022, soit intégré une mesure sur le renforcement du lien social et de la solidarité de proximité* », explique **Agnès Lavergne**, responsable du pôle mobilisation éco-citoyenne du Parc. Bien que sans réel débouché concret dans un premier temps, la volonté était là. Le concret est arrivé deux ans plus tard, en 2012, avec le souhait de la Fédération que la dimension sociale soit inscrite dans les chartes

de tous les Parcs. Ce passage à une phase plus opérationnelle a donné lieu à l'organisation d'une consultation pour laquelle ont été constitués trois groupes : l'un avec les élus du territoire, un autre avec ses acteurs représentatifs et le troisième avec l'équipe technique du Parc. « *Cela nous a permis de définir une stratégie : sur 90 actions envisagées, 10 ont été retenues comme légitimes pour un Parc, faisables et fédératrices* » indique Agnès Lavergne.

Parmi ces mesures, la mise en place du principe de démarches « faire ensemble » des projets avec les acteurs sociaux plutôt que les associer une fois les projets bouclés.

Autre action : « Mine d'art en sentier »,

un parcours artistique de 8 kilomètres permettant de découvrir le patrimoine minier. Une cinquantaine d'acteurs s'est impliquée dans cette réalisation, qui a attiré quelque 10 000 visiteurs.

On peut également citer la création d'un Fonds d'initiatives locales pour susciter et cofinancer des projets citoyens créant du lien social, dans lequel sont partenaires le Parc, la ville de Valenciennes, la CAF, la Région et le département du Nord. Une vingtaine de projets en bénéficie chaque année. Le Parc focalise actuellement son énergie sur un projet alimentaire territorial visant à faire évoluer le système alimentaire en répondant à la question « *Quelle alimentation voulons-nous pour demain ?* ».

Chez nous aussi c'est possible !

On vit bien, dans le Vexin. Mais on pourrait y vivre encore mieux, sans se lancer dans des réalisations pharaoniques ou des projets d'ambition démesurée : en renforçant tout simplement ce qui existe déjà, le lien social. Rencontrer les autres pour élaborer et concrétiser des projets, se réunir autour d'une activité culturelle ou ludique, apporter son aide à ceux qui en ont besoin... Autant d'initiatives que le Parc peut susciter mais aussi encourager et accompagner quand elles sont le fait de simples citoyens. Avec un objectif : mieux vivre ensemble.

Ainsi le Parc du Vexin français a identifié quatre axes de travail :

- le croisement des connaissances entre professionnels du territoire ;
- la mise en œuvre de projets co-construits entre le Parc, les associations et les acteurs du social ;
- l'implication et la mobilisation des habitants dans les projets du territoire ;
- l'intérêt pour des publics cibles comme les jeunes, les publics fragiles, les personnes peu mobiles...

Il a été mis en place un groupe de travail composé des services sociaux des départements, des élus, des techniciens du Parc, des associations culturelles, des associations d'insertions, des structures éducatives. Ce groupe échange sur les actions de chacun au travers d'une bourse aux projets pour apprendre à mieux se connaître et pour

rechercher des pistes de travail ensemble. Par ailleurs, ils construisent un outil ou un événement pour créer des interactions entre les projets, favoriser l'implication des habitants dans les projets et permettre l'émergence de nouveaux partenariats entre acteurs du social, associations et Parc.

Le Parc soutient techniquement et financièrement les projets émanant d'habitants notamment par l'intermédiaire d'un fonds de soutien aux initiatives locales.

Il s'implique dans les projets d'acteurs du territoire comme la MSA ou les Foyers ruraux, le Secours catholique pour renforcer le lien au territoire.

Et enfin, le Parc réfléchit comment rendre les enjeux sociaux plus présents dans leurs pratiques par exemple en renforçant l'accessibilité des loisirs de nature pour tous ou en menant des actions éducatives

avec des publics autres que les établissements scolaires : les structures des villes-portes, le lycée de la 2nde chance.

Cette démarche se construit pas à pas avec les acteurs et les habitants. Il n'y a pas dès le départ un plan d'actions complètement défini. On ne sait pas forcément ce qui va être mis en œuvre. C'est ce qui la rend parfois difficile à appréhender mais d'autant plus pertinente et enthousiasmante.



Quelques actions du Parc

Cap Vexin, la rencontre des acteurs du territoire

Le Parc multiplie les opportunités de faire se rencontrer tous ceux qui font du Vexin un territoire dynamique. CAP Vexin (CAP pour Club des Acteurs du Parc) en est une. La réunion fondatrice de ce Club a eu lieu en 2015, à l'initiative du Parc à l'occasion de son vingtième anniversaire. « *Nous nous sommes rendu compte que tous les Vexinois qui oeuvrent à la vie du Parc, parce qu'ils sont restaurateurs, propriétaires de gîtes, guides du Vexin, techniciens du Parc, présidents d'associations, parce que leurs produits ont la marque Valeur Parc... constituent un précieux capital,* explique Bruno Caffin, premier Vice-Président du Parc et

maire de Brueil-en-Vexin, *mais qu'ils se connaissent peu, voire pas.* » CAP Vexin a pour objet de structurer de manière informelle cette population qui travaille, agit sur le territoire, en la réunissant au moins deux fois par an, pour permettre à chacun d'expliquer ce qu'il fait aux autres, et de partager ainsi leur expérience. C'est aussi l'occasion pour tous ces acteurs de dire ce qu'ils attendent du Parc : « *Nous réfléchissons actuellement à un signe de reconnaissance qui donnerait la possibilité à tous ces acteurs d'afficher, au moyen d'un visuel, leur engagement en faveur du Vexin. Cela répond à une forte demande.* », affirme Bruno Caffin.



Deux rencontres ont jusqu'à présent été organisées, en octobre 2015 et en mai dernier, avec à chaque fois une centaine de participants sur les quelque 400 acteurs identifiés. La prochaine aura lieu courant décembre.

Le Parc, côté jardin

Le Parc a mis en place il y a deux ans des ateliers qui, sous l'intitulé « Jardiner au naturel », proposent aux habitants du territoire des formations à de nouvelles méthodes écologiques de jardinage, n'utilisant pas de produit phytosanitaire. Parmi les thèmes proposés, retenons : jardiner un sol, pour quoi et comment ; les insectes ou encore les plantes sauvages comestibles. Au-delà de l'acquisition des connaissances enseignées, ces formations permettent chaque mois aux participants - en moyenne une vingtaine par atelier - de faire connaissance, de se retrouver et de s'organiser spon-

tanément en réseau. « *Quelques ateliers ont même eu lieu au domicile de certains jardiniers amateurs.* », précise Séverine Martin, animatrice environnement. Pour assurer les formations, le Parc fait appel à des partenaires divers comme Christelle Escudier, spécialiste de la permaculture (pratique agricole se rapprochant le plus possible du fonctionnement des écosystèmes naturels), Odile Visage, paysagiste qui entretient par ailleurs le jardin à la Maison du Parc ou encore Luce Causse, présidente de l'association Le Bois gourmand.



Atelier jardin

Loisirs de plein air, un public toujours plus large

Le Vexin français est un territoire idéal pour les loisirs de pleine nature que le Parc souhaite rendre accessibles à tous. Le Parc a fourni ces dernières années un effort particulier pour développer l'offre en la matière : créations d'itinéraires, valorisation de l'existant, élaboration de signalétique, éditions de guides papier, de pochettes randonnée, applications smartphone... « *On arrive aujourd'hui à un réseau d'itinéraires pédestres balisés qui dépasse les 1000 kilomètres* », affirme Irène Hedrich, chargée de mission Activités Pleine Nature. Et il faut y ajou-

ter les Sentiers du Patrimoine®, l'accrobranche, le canoë et, pour les cyclistes, l'avenue verte Paris-Londres, les Boucles du Vexin... Ce type de loisirs touche tout un public qui s'y adonne spontanément. Mais tout un pan de la population en reste éloigné, soit pour cause de handicap physique, soit par manque d'information ou d'accompagnement. Pour les premiers ont été mises en œuvre dès 2012 des balades adaptées aux différents types de handicap : les modules évasion pour les personnes à mobilité réduite, des interprètes en langue



des signes, des formations proposées aux guides pour s'adapter aux promeneurs mal-voyants... Pour les seconds, l'échange avec les acteurs sociaux dans le cadre de la démarche Mieux vivre ensemble, a mis en évidence que l'intérêt pour ce type de loisirs est latent et qu'il convient de mettre en place des partenariats pour faire venir les personnes concernées : c'est par exemple l'impli-

cation du Parc dans le 70^{ème} anniversaire du Secours catholique, qui organisait en cette occasion des marches fraternelles ou encore l'élaboration avec la Mutuelle Sociale Agricole d'un programme de sorties pour les personnes handicapées ou vieillissantes accompagnées de leurs aidants. Le Parc s'est également tenu au côté du centre de loisirs de Gargenville qui organisait l'été dernier un séjour en

itinérance pédestre avec un groupe de jeunes. « Outre la découverte du territoire, les loisirs de plein air s'avèrent être un bon support pour des temps de rencontres, d'échanges, de vivre ensemble et de bien-être. Le Parc est là pour accompagner l'organisation de balades, de visites et de séjours dans le Vexin, pour que tout cela bénéficie au plus grand nombre. » conclut Irène Hedrich.

UN FONDS D'INITIATIVES CITOYENNES LOCALES

Le Parc souhaite développer et accompagner la participation des habitants aux projets du territoire. Il apporte ainsi un soutien, participation financière et/ou technique aux initiatives locales innovantes des habitants d'une ou plusieurs communes du Parc pour des actions qui améliorent le cadre de vie, le lien social (notamment le lien intergénérationnel), et qui œuvrent pour les solidarités et contre l'exclusion. Les habitants sont acteurs dans l'action et non pas seulement bénéficiaires.

■ **Renseignements et demande de dossier :**

Chantal Auriel, chargée de mission éducation au 01 34 66 10 ou c.auriel@pnr-vexin-francais.fr

Le Parc, partenaire de projets menés par les acteurs du territoire

La cuisine comme recette du lien social

La Fédération des Foyers ruraux du Val-d'Oise va organiser un concours de cuisine pour inciter les habitants des villages à s'impliquer d'avantage dans la vie locale.

Avec une quarantaine d'associations réparties sur le territoire du Vexin français, la Fédération des Foyers ruraux est un excellent observatoire de ce qui se passe dans les villages. Et le constat est un peu morose : « Nous avons de plus en plus dans les villages des habitants qui ne font qu'y résider sans vraiment y vivre, estime Rodolphe Chemin, directeur de la Fédération. Ils travaillent à l'extérieur du territoire où ils ont également leurs loisirs, où souvent leurs enfants effectuent leur scolarité... Cela se ressent énormément dans les villages. Leur demande vis-à-vis des Foyers ruraux porte sur la consommation d'activités et plus du tout sur une démarche relevant de l'éducation populaire, où on retrouve ses manches pour faire vivre son village, ce qui permet de rencontrer ses voisins. En tant qu'association d'éducation populaire, être considérés comme de simples pres-

tataires de services de loisirs de proximité pose problème. ».



Priorité aux produits locaux

D'où l'idée d'amener cette population à sortir de chez elle pour se regrouper autour d'un projet, à la fois convivial et éducatif. C'est le thème de la cuisine qui a été retenu. « Cela marche bien auprès du public, comme le montre l'engouement pour les concours de gastronomie, et par

ce biais, beaucoup de thèmes peuvent être abordés : la santé, le développement durable et l'économie locale », explique Rodolphe Chemin. L'opération, baptisée « Mon village dans mon assiette », va donc prendre la forme d'un concours qui verra des équipes défendre les couleurs de leurs villages en suivant des recettes à base de produits locaux. Les éliminatoires ouvriront les portes d'une finale dans laquelle il sera imposé de cuisiner à partir d'un panier composé de producteurs locaux. Ce concours se conclura à la Grange aux Tulipiers à Guiry-en-Vexin où se tiendra un petit marché des producteurs locaux et où aura lieu un débat avec différents intervenants comme la MSA, qui parlera de santé, le Parc, qui évoquera la production locale, des restaurateurs...

« Le Parc du Vexin s'est fortement investi dans l'élaboration du projet, souligne Rodolphe Chemin, en nous introduisant auprès des producteurs, des restaurateurs et en nous aidant financièrement. » Les qualifications sont programmées pour le printemps 2017, la finale devant avoir lieu à l'automne suivant.

Le Grisy Code, un moment exceptionnel de convivialité

Le Grisy Code est un circuit d'art contemporain au cours duquel on découvre les œuvres d'artistes professionnels au sein d'un dispositif original créé tout spécialement pour l'occasion.



Les sites publics, église, mairie, école... du village sont revisités par les artistes, tout comme plusieurs sites privés, jardins, parcs, courettes, granges et dépendances, afin de créer un parcours homogène, permettant au public de découvrir le village de Grisy-les-Plâtres sous un

angle particulier, à la fois ludique, festif et artistique. Des spectacles de rue et une animation musicale accompagnent et rythment le circuit. Cette année, la manifestation fêtait son 10^{ème} anniversaire.

Dominique Legris, Président de l'association, définit qu'« ainsi, c'est plus qu'une simple exposition d'art contemporain. C'est aussi l'occasion de découvrir son voisin. Les gens se rencontrent et se parlent tout en découvrant l'art de vivre dans le Vexin, riche d'une architecture conservée, témoin des activités du siècle dernier notamment dans le domaine agricole.

Tout au long de ces années passées dans le cadre du Grisy Code, nous avons présenté des centaines d'œuvres avec le souci de renouveler en permanence les artistes pour le plaisir de nos visiteurs qui, chaque année, redécouvrent totalement le circuit. Ces artistes viennent de plus en plus loin, communiquant entre



eux sur la notoriété de notre circuit pour finalement accepter de faire le déplacement et partager ce moment exceptionnel d'échange et de convivialité.

Le Grisy Code est une manière d'offrir au public un accès simple et direct sur la création contemporaine, un regard décomplexé, loin de la sacralisation des musées, de l'élitisme des institutions où des galeries d'art. ».

Le Parc et des partenaires pour co-construire

VIE : le social qui se vit tous les jours



L'association intermédiaire VIE multiplie les activités à vocation sociale : accompagnement et suivi des demandeurs d'emploi, portage de repas, lutte contre la fracture numérique.

L'association VIE (Val-d'Oise Insertion Emploi), créée en 1995, a pour objectif de ramener à l'emploi toute personne, quel que soit son âge. Elle s'est depuis scindée en trois entités : VIE (tout court), association intermédiaire qui propose un chantier d'insertion dans le secteur du bâtiment, et plus précisément de l'éco-construction, et à l'éco-rénovation grâce à une plateforme découverte dédiée, inaugurée à Vigny l'année dernière. Structure distincte, DOMI VIE assure le portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Enfin, VIE Vert propose deux chantiers d'insertion : l'entretien des espaces naturels du Vexin et la valorisation du potager du château de La Roche-Guyon.

Le lien social, VIE sait ce que c'est. Le sous-titre que l'association a accolé à son nom est d'ailleurs « La performance économique au service de l'utilité sociale et de la solidarité ». C'est tout naturellement qu'elle a participé au côté du Parc à la mise en route de la démarche Mieux vivre ensemble. « Chez nous, le lien social est partout, commente Catherine Dana, chargée de mission, le portage de repas à domicile permet de rompre la solitude des personnes qui en bénéficient. Comme nous y allons chaque matin, nous faisons presque de la surveillance sanitaire. ».

Le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi font aussi une large place au relationnel.

VIE a plus récemment ajouté une corde à son arc : la mise en œuvre d'actions pour combattre la fracture numérique, ce décrochage de certaines personnes qui se sentent dépassées par les moyens modernes de communication. À leur attention sont mis en places des ateliers



Plateforme éco-construction au Bord'haut de Vigny

de bureautique destinés à les familiariser avec l'essentiel : comment créer une boîte aux lettres électronique, envoyer des courriels... « Ces ateliers sont tout public mais ce sont surtout des retraités qui les fréquentent », précise Catherine Dana.

Escapade : une association accessible à tous



Escapade Liberté Mobilité est une association dont la vocation est de rendre le plaisir de la promenade à des personnes handicapées, « mal-marchantes » ou âgées, qui se trouvent trop souvent en retrait de nombreuses activités de loisirs, avec l'appauvrissement que cela suppose en termes de relations sociales. Elle est présente dans 6

départements (Charente-Maritime, Jura, Seine-et-Marne, Paris, Yvelines et, bien sûr, Val-d'Oise). « *Nous travaillons sur la problématique de l'accessibilité des espaces naturels pour ceux qui en sont privés*, explique Daniel Fricot, président

réservées à telle ou telle typologie de personnes, mais restaurer les capacités de tous pour qu'ils reviennent parmi les valides. » Le public concerné par l'action d'Escapade est, potentiellement, de 30 % de la population car il convient d'y inclure

“ *Nous travaillons sur la problématique de l'accessibilité des espaces naturels pour ceux qui en sont privés parce que la fréquentation de ces lieux procure des bénéfices en termes de santé et de bien-être.* ”

de l'association, *parce que la fréquentation de ces lieux procure des bénéfices en termes de santé et de bien-être.* » Outre pratiquer des activités culturelles, physiques et sportives, l'objectif est aussi tout simplement de développer convivialité et lien social. « *Nous ne voulons pas nous cantonner à des activités*

les aidants qui ont tendance, notamment quand ils font partie de la sphère familiale, à s'isoler avec les personnes qu'ils assistent. L'enjeu est donc de taille et Escapade avait toute sa place dans la démarche Mieux vivre ensemble enclenchée par le Parc, par ailleurs partenaire de longue date de l'association.

Des projets scientifiques et artistiques coulent à la Source

La Source est une fédération d'associations d'envergure nationale, créée en 1991 dans l'Eure par l'artiste peintre et sculpteur Gérard Garouste.

besoins des publics concernés, essentiellement des enfants, même si l'association s'est ouverte aux adultes, sur des thèmes comme le lien à la famille, la confiance en

“ *Avec le Parc, nous sommes dans une dimension éducative, nous avons un partenariat qui nous amène à travailler ensemble à la fois sur des thèmes artistiques et scientifiques.* ”

Elle s'est installée dans le domaine de Villarceaux, à Chaussy, en 2002. Son but est l'action sociale et l'éducation par l'expression artistique, ce qui relève complètement du Mieux vivre ensemble.

En matière d'action sociale, les projets sont montés avec des partenaires sociaux : professionnels du secteur - service départementaux d'aide à l'enfance, foyers d'accueil, maisons d'arrêt... - en fonction des

soi, l'intégration... Il est fréquent que des travailleurs sociaux adressent à La Source des familles dont ils jugent que les ateliers proposés seraient intéressants pour elles, mais l'association dispose de son propre réseau local, qu'elle a pu constituer en 15 années de présence sur le territoire.

« *Avec le Parc du Vexin, nous sommes plutôt dans une dimension éducative*, explique Romain Eychenne, consultant



en communication et gestion de projets culturels à Villarceaux ; *nous avons un partenariat qui nous amène à travailler ensemble à la fois sur des thèmes artistiques et scientifiques. Des intervenants du Parc viennent dans les classes pour traiter de questions diverses, souvent liées au patrimoine ou au développement durable. En complément, nous apportons la dimension artistique, sensible, pour parvenir à une réalisation finale permettant d'avoir une vision du territoire pas seulement scientifique.* ».

Le Parc, soutien financier et technique

Ecococotte, contre le gaspillage alimentaire

Association constituée il y a un an, Ecococotte a pour but de lutter contre le gaspillage alimentaire, en mettant en oeuvre un modus operandi original : l'installation de poulaillers.

« *Tout le monde ne le sait pas, les poules sont des animaux omnivores*, explique Marie Labelle, présidente d'Ecococotte, *elles ont la particularité de recycler tout ce qui reste dans nos assiettes.* » L'association installe donc des poulaillers à proximité de copropriétés et d'établissements ayant recours à la restauration

collective : écoles, maisons de retraite, hôpitaux... Usagers et habitants, qui se portent locataires des poules, sont invités à venir les nourrir avec leurs restes alimentaires ; ils peuvent en retour récupérer les œufs que leur geste a contribué à produire. La dimension écologique du dispositif n'échappera à personne. Mais il y a aussi un aspect ludique et pédagogique lorsque ce sont des enfants qui y sont associés, ainsi cela renforce le lien social : « *Dans le cas de copropriétés, les gens seront amenés à se rencon-*

trer autour de nos installations donc à échanger », prédit Marie Labelle. Cela a convaincu le Parc d'aider Ecococotte en faisant profiter l'association de son réseau relationnel.

Trois poulaillers ont pour l'heure été installés dans les écoles élémentaires de Saint-Clair-sur-Epte, Vallangouard et Brueil-en-Vexin. L'objectif de Marie Labelle est d'atteindre à terme une quarantaine d'installations sur l'ensemble du Vexin.



Le poulailler de l'école de Brueil-en-Vexin a été installé dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

La permaculture pousse au jardin du Bois gourmand

Toutes les plantes, même les sauvages, sont chez elle, dans le jardin du « Bois gourmand », à Théméricourt, où elles font l'objet du plus grand respect.

Le Bois gourmand est une association créée en mars 2016 par Luce Causse à partir du concept de la permaculture, pratique agricole se rapprochant le plus possible du fonctionnement des écosystèmes naturels. « *La permaculture est presque une philosophie de vie*, estime Kathrein Hesse, représentante de l'association, *les femmes et les hommes peuvent créer ensemble, sans qu'il n'y ait de hiérarchie, sans aller les uns à l'encontre des autres.* ». Le Bois Gourmand dispose à Théméricourt d'un terrain de 1000 m², propriété de Luce Causse, qu'elle entend valoriser en mettant donc en place des écosystèmes, en développant la biodiversité, avec l'aide de toute personne qu'un tel projet intéresse. Le

collectif compte aujourd'hui une quinzaine de membres. « *Nous voudrions faire de cette parcelle un jardin – forêt, qui soit le plus naturel possible*, poursuit Kathrein Hesse, *où les végétaux pousseraient à leur rythme. L'un de nos adhérents est spécialiste des plantes sauvages : il va compléter cette démarche pédagogique en apprenant aux autres la façon de les reconnaître et de les utiliser dans l'alimentation.* ».

Un événement sur le lien social

Pour l'heure, un petit potager a été créé et 300 arbustes mis en terre. Cela à des fins essentiellement pédagogiques, encore une fois : les légumes produits par le potager sont répartis entre les membres du collectif mais Kathrein Hesse envisage de les écouler un jour selon le principe du circuit court. Déjà, quelques plantes sauvages sont fournies au restaurant de Thé-



Permaculture au Bois gourmand

méricourt, le Clos du Pétillon. Le projet du Bois Gourmand a vivement intéressé le Parc, dès le départ : « *Nous avons été reçus longuement par la direction pour présenter notre projet. Ensuite, des tech-*



“ La permaculture est presque une philosophie de vie, les femmes et les hommes peuvent créer ensemble, sans qu'il n'y ait de hiérarchie, sans aller les uns à l'encontre des autres. ”

niciens du Parc sont venus nous donner des conseils, notamment en matière d'analyse des sols et pour nous aider à créer une mare. ». Le Bois Gourmand a de plus été vivement encouragé pour

déposer une demande de subvention au titre du FIL (Financement des initiatives locales) qui, si elle est accordée, servira à financer un événement sur le thème du lien social, fin 2017.

Bientôt un centre social à Brécourt

Les seniors et les jeunes : ce sont pour l'instant les deux publics auxquels s'adresse le centre social que la Fraternité Saint-Jean a ouvert à Brécourt.

Association éducative du Val-d'Oise, d'obédience catholique, classée d'intérêt général, la Fraternité Saint-Jean regroupe un CFA, trois centres sociaux et un centre de loisirs. Elle a fait le constat que beaucoup d'habitants de villages vexinois se trouvent relativement isolés : peu d'activités leur sont proposées, souvent par manque d'installations adéquates. D'où l'idée de « la Frat », de créer un centre social à Brécourt, dévolu à la mise en relation des habitants de différentes communes, de milieux, d'origines et d'âges divers, l'objectif étant que chacun en retire un bénéfice et des connaissances

nouvelles. Cette structure a été aménagée dans une ancienne ferme réhabilitée, sise sur un terrain de 18 hectares.

Les chantiers Top jeunes

La phase de démarrage a commencé, avec deux premières activités : l'une consiste en un restaurant d'application, plus particulièrement destinés aux seniors, l'autre baptisée Top jeunes s'adresse aux 12-18 ans : « En échange d'une participation de notre part à un loisir - achat d'un ordinateur, d'une télé, de livres... - les jeunes se voient proposer par les maires alentours de participer à un chantier, assurer du service lors d'un repas, aider à l'entretien d'espaces verts... », explique Grégoire Lambert, chargé de mission à



Fête de la Nature à Brécourt

la Fraternité Saint-Jean ; « Le Parc nous a appuyés en nous ouvrant son carnet d'adresses pour nous permettre de trouver des partenaires pour les chantiers Top jeunes. Nous espérons qu'il nous aidera aussi à en financer certains. ».

LES PARTENARIATS VONT PLUS LOIN AVEC LES RAM

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles, les nounous.

Ils accueillent aussi les assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la garde pour des matinées jeux. La Communauté de Communes Vexin Centre en compte deux : l'un à Marines, l'autre à Us.

Les RAM vexinois avaient mis en œuvre en juin 2015, en partenariat avec le Parc, la CAF et la MSA, un projet de randonnée petite enfance au départ de Théméricourt, en compagnie des parents, de professionnels de la petite enfance et de l'association Ânes en Vexin. « Comme cela s'est très bien passé, explique Martine Jouen, du RAM de Marines, nous avons décidé de reconduire le projet en 2017, probablement fin avril et sous une forme un peu différente : il s'agira toujours d'une randonnée mais sur le thème du conte, avec bien évidemment la participation d'une conteuse, également musicienne. ». Autre nouveauté : un pique-nique clôturera la matinée.

L'objectif, au-delà de faire passer un beau moment aux enfants, est de permettre à tous les participants de se rencontrer, d'échanger. L'apport du Parc à cette opération qui s'inscrit pleinement dans le Mieux vivre ensemble a été d'aider les RAM à trouver le lieu le mieux adapté, compte tenu de trois impératifs : un petit circuit, un parking et un espace pique-nique. Le repérage des lieux a été effectué et c'est le bois de Morval qui a été choisi.

Un axe majeur Mantes-la-Jolie / Vexin français

Le Parc entretient des relations suivies avec Mantes-la-Jolie, ville voisine des Yvelines, sur fond d'action sociale et citoyenne.

Mantes-la-Jolie dispose de 4 petits jardins partagés, supervisés par les centres de vie sociale de la ville. Mais ceux-ci suscitent une faible implication, comme le constate Gilliane Gougoud, coordinatrice Gestion urbaine de proximité : « *Nous arrivons à mobiliser des gens ponctuellement, mais c'est plus compliqué sur la durée.* » D'où l'idée, concrétisée en avril dernier, d'emmener une trentaine d'habitants du quartier du Val-Fourré, déjà intéressés par le jardinage, pour découvrir ce qui marche bien ailleurs, pas loin de chez eux. Direction : les 4500 m² du potager communautaire de Valmondois, avec ses légumes mais aussi ses arbres fruitiers et ses ruches d'où ils sont repartis avec des plants de tomates, offerts par un jardinier de Valmondois, et très vite mis en terre dans leurs jardins. Puis Grisy-les-Plâtres avec la visite du Jardin de Campagne, dont la pépinière est classée « jardin remarquable ». Les Mantois ont pu apprendre à mieux semer dans le cadre d'un atelier.

Direction Aavernes

En novembre, une nouvelle incursion des habitants du Val-Fourré dans le Parc a été planifiée sur un tout autre thème : l'eau. Mantes-la-Jolie a été distinguée pour son Programme d'investissement d'avenir, en raison d'un projet intitulé « Au fil de l'eau et au cœur du Val-Fourré ». De là a été émise l'idée de travailler avec les habitants sur ce thème.

Tandis que des aménagements urbains et techniques sont réalisés pour faire baisser la consommation d'eau, Gilliane Gougoud et les centres de vie sociale travaillent de leur côté avec les habitants pour les aider à accéder à une meilleure gestion du précieux liquide ; en effet, « *Certains atteignent des factures astronomiques* », précise la coordinatrice. Une matinée a été planifiée à la Maison du Parc pour rencontrer des spécialistes et un après-midi à Aavernes, pour découvrir ses points d'eau et surtout sa petite station d'épuration. Mieux comprendre la problématique de l'eau, c'est mieux intégrer la nécessité de l'économiser.



Pour résoudre les problèmes parents-enfants

Une jeune association de Magny-en-Vexin propose d'accueillir les familles pour les accompagner vers la résolution des problèmes de parentalité.

Les relations parents - enfants ne sont pas toujours placées sous le signe de la simplicité, en milieu rural comme ailleurs. C'est à partir de ce constat que s'est constituée en mars 2015 l'association Parents acteurs du Vexin, basée à Magny, dont l'objectif est de créer un REAAP (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) sur le territoire du Vexin. L'association est aujourd'hui labellisée par la CAF du Val-d'Oise.

L'activité principale de l'association est d'organiser des réunions permettant aux parents d'échanger avec des professionnels pour se pencher sur la problématique parents – enfants, quel que soit l'âge de ces derniers. L'objectif est

de renforcer les liens et accompagner les adultes dans leur rôle de parents. « *Il y a là un vrai besoin*, affirme Elsa Ferreira, présidente de Parents acteurs du Vexin, *surtout au moment de l'adolescence. Nous rencontrons des familles qui se sentent très seules, en l'absence de structures susceptibles de les accompagner dans leurs difficultés.* ».

Un rapprochement avec le Parc

L'association n'a pas pour vocation de résoudre les difficultés dont les parents font état mais d'orienter les familles vers les professionnels les mieux à même de les aider. « *Ils viennent facilement vers nous, du fait de notre statut d'association* », assure Elsa Ferreira.

Parents acteurs du Vexin s'impose le rythme soutenu d'une réunion chaque

mois, le premier vendredi, à laquelle sont conviés tous les acteurs locaux qui peuvent être concernés. Celle d'octobre, sur le thème « Comment communiquer avec son adolescent » a permis une rencontre entre parents et professeurs de collège dans la salle du Foyer des anciens de Magny. Une précédente était consacrée à la petite enfance avec la présence d'éducateurs et de psychologues. « *L'un de nos objectifs est clairement de créer un réseau.* », revendique Elsa Ferreira.

Un autre objectif est un rapprochement plus étroit avec le Parc : « *Beaucoup de parents sont demandeurs de rencontres ou d'ateliers organisés autour des thèmes de la nature, du patrimoine... Le problème qui se posera alors est celui du transport, des déplacements. Nous y réfléchissons.* ».

Un dimanche international dans le Vexin français

Depuis 13 ans maintenant l'association " Les Amis de Seraincourt " organise un dimanche d'octobre Le Jour des Etudiants Etrangers en partenariat avec la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). Environ 3 500 étudiants étrangers de tous les pays du monde soit 120 nationalités vivent dans cette Cité Universitaire. Plus de 50 étudiants ont été accueillis par des familles vexinoises ce dimanche 16 octobre : rencontre, partage d'un repas et de découverte des villages et patrimoine pour cette journée dans le Vexin français !



Des acteurs partenaires des actions du Parc

Une seconde chance pour oublier l'échec scolaire

Le parcours scolaire laisse peu de droit à l'erreur. Heureusement, L'École de la deuxième chance offre la possibilité de se remettre en selle.

L'École de la deuxième chance, E2C, est une association nationale qui propose un rattrapage aux jeunes adultes dont le parcours scolaire a été chaotique. Des jeunes âgés de 18 à 25 ans, déscolarisés depuis plus d'un an dont le profil va du niveau 6^{ème}, même s'ils sont allés au-delà de cette classe, au niveau Terminale, mais sans diplôme. « *En grande majorité, nos jeunes relèvent du niveau de qualification 5, qui correspond à l'après classe de 3^{ème}, au CAP ou à un début de BEP* », précise Nadège Puligny, de l'antenne de Cergy d'E2C.

L'association les aide à élaborer un projet professionnel tout en les faisant progresser sur des compétences variées : français, mathématiques, bureautique... Leur est également dispensé un enseignement destiné à approfondir leur culture générale et à leur ouvrir l'esprit, en vue d'une insertion dans le monde professionnel. L'acquisition de techniques de recherche d'emploi et des stages en entreprise, un mois sur deux, viennent compléter le dispositif.

Le parcours de ces jeunes au sein de l'association peut durer de quelques semaines à un an : « *Ils sortent quand ils ont trouvé une solution.* », résume Nadège Puligny. Et le taux de sorties positives se situe entre 76 et 78 % ! Les jeunes continuent à être suivis après leur sortie, ce qui

les conforte et rassure les employeurs.

C'est dans le cadre de son programme d'insertion qu'E2C a envoyé en février dernier une dizaine de jeunes passer trois journées dans le Parc du Vexin. L'une a été consacrée à un travail de débroussaillage à la Maison du Parc, une autre à une rencontre avec deux professionnels : un céréalier et un cantonnier. Mais c'est peut-être les deux premières de ces journées qui auront le plus marqué les jeunes gens : ils ont accompagné une randonnée organisée par l'association Escapade Mobilité Liberté en assistant les personnes à mobilité réduite installées sur de petits véhicules tout terrain, et le lendemain, ils ont mené le chantier avec elles. Jolis moments d'échange.





La convivialité s'invite à Magny-en-Vexin



Lieu de restauration et d'animation à Magny-en-Vexin, la Récré des fées est aussi un espace de rencontre.

Difficile de parler de La Récré des fées... On y fait tellement de choses ! **Camille Soulier** n'est même pas certaine de la vocation exacte de l'établissement qu'elle a ouvert en 2014 à Magny-en-Vexin : « *c'est un salon de thé animé, où un salon de thé à idées, selon ce qu'on vient y chercher.* » Ce qui est sûr, c'est que l'on peut s'y restaurer, y prendre le thé, mais pas seulement. « *Je permets à des personnes qui ont un talent de venir en faire profiter les autres, en exposant par exemple des tableaux, des abat-jour, des bijoux artisanaux... Éventuellement en vue de les vendre.* ».

La Récré organise régulièrement des réunions à thème sur des sujets décidés en fonction d'opportunités, des ateliers de sophrologie, de relaxation, d'écriture... Une cliente d'origine asiatique est ainsi venue faire découvrir à d'autres habitués de l'établissement les secrets de la confection de nems. « *L'idée est d'ouvrir à des activités qui se font habituellement à la maison, entre copines, à des personnes qui se sentent isolées, pour qu'elles rencontrent d'autres personnes et partagent avec elles un moment sympathique.* », résume Camille Soulier. Dans un registre bien différent, la Récré propose un espace livres : on peut venir en emprunter ou en mettre à la disposition des autres.

Un lieu de rencontre, donc, mais aussi des échanges entre populations de tous horizons : « *on peut trouver dans un même atelier un agent immobilier, une assistante maternelle, un couple de retraités...* ».

Armelle Fablet et Chantal Auriel, des démarches complémentaires

L'action sociale est un domaine que les phases successives de décentralisation ont largement transféré aux départements, qui y consacrent au total quelque 35 milliards d'euros par an (chiffre 2014). Pour faire quoi ? Rencontre avec une actrice de terrain.



Armelle Fablet est, au Conseil départemental du Val-d'Oise, responsable d'un territoire d'intervention sociale et médico-sociale, ce-

lui de Marines, qui représente 43 % de la surface du Val-d'Oise et 10 % de sa population. Trois grands services lui sont rattachés : le service social départemental, la protection maternelle et infantile et l'aide sociale à l'enfance. C'est dire que tout ce qui relève du lien social et du mieux vivre ensemble ne lui est pas étranger.

Le plus gros de l'activité du service est l'accueil du public en demande d'information mais aussi en situation de difficulté sociale. « *Dans un premier temps, nous évaluons les situations pour les traiter, si cela relève de notre compétence, où pour orienter les demandeurs vers les partenaires appropriés.* » On imagine sans peine les situations qui sont soumises au service social : difficultés financières, notamment cau-

sées par le chômage, problèmes avec les enfants, surendettement...

Mieux travailler ensemble

« *Nous avons pour y répondre la possibilité d'activer différents dispositifs comme le RSA ou encore le Fond solidarité logement, qui s'adresse aux personnes ayant des arriérés de loyer.* » Les personnes confrontées à des difficultés matérielles souffrent-elles en plus d'isolement ? « *Une enquête réalisée par la Communauté de communes Vexin-Centre a montré qu'elles ne sont pas aussi isolées que cela, qu'il existe une solidarité locale et familiale,* répond Armelle Fablet, *mais lorsque ces personnes sont isolées, et il y en a, elles le sont encore plus que dans d'autres points du département.* »

Armelle Fablet a participé dès le début aux réunions organisées au Parc sur la démarche Mieux vivre ensemble.

« *Nous ne nous situons pas tout à fait sur le même terrain, estime-t-elle, la démarche du Parc concerne le vivre ensemble en société, alors que nous, nous sommes dans une logique de prise charge individuelle des personnes. Mais nous sommes complémentaires : il est important que le Parc ait entrepris ce travail de sensibilisation sur le mieux vivre ensemble. Cela crée un réseau de partenaires, une connaissance mutuelle des différents acteurs. À l'heure où l'argent public est devenu rare, il est essentiel d'apprendre à mieux travailler ensemble.* ».

CHANTAL AURIEL, ACCOMPAGNATRICE DU MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU PARC



Il n'y a pas de « **pôle social** » au Parc du Vexin français, mais une **personne ressource** a néanmoins été désignée pour accompagner la démarche Mieux vivre ensemble : il s'agit de **Chantal Auriel, chargée de mission Education au territoire.**

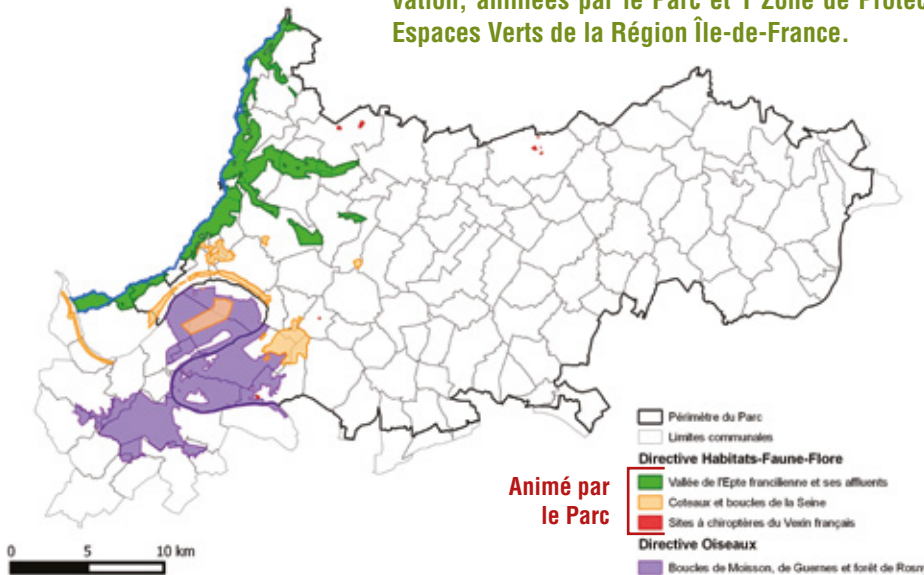
Une tâche qui lui désigne comme cible prioritaire le jeune public, scolaires notamment, mais, précise-t-elle, « *nous avons l'idée que l'éducation n'est pas seulement pour les jeunes. La démarche est dans les Parcs largement portée par*

les services éducation. ». L'aspect de la démarche Mieux vivre ensemble que Chantal Auriel met en avant, est sa transversalité qui implique tous les services du Parc mais aussi des structures qui lui sont extérieures : « *Nous avons pu créer de nouveaux partenariats, avec des acteurs présents de longue date sur le terrain, comme la Mutuelle Sociale Agricole ou les services sociaux des Départements, mais que nous n'avions pas identifiés comme d'éventuels partenaires. Nous nous trouvons inclus dans certains projets et nous les incluons dans ceux que nous pilotons. Humainement, c'est une démarche très intéressante.* ».

Natura 2000 : des sites exceptionnels et fragiles à préserver



Sur le territoire du Parc se trouvent 4 sites Natura 2000 : 3 Zones Spéciales de Conservation, animées par le Parc et 1 Zone de Protection Spéciale, animée par l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France.



Les coteaux calcaires abandonnés se referment par la végétation, ils sont à restaurer en priorité.

Le réseau Natura 2000

Natura 2000 est un réseau européen de sites à valeur écologique forte avec des objectifs de valorisation du patrimoine naturel et de préservation de la biodiversité, en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques. Il se décline concrètement par le maintien d'espèces animales ou végétales et d'habitats naturels, qui sont en Europe, soit en danger, vulnérables, rares, endémique à une région, ou en forte régression.

Le réseau Natura 2000 est établi selon 2 directives européennes, qui listent les espèces et habitats d'intérêt communautaire et désignent 2 types de sites :

- les Zones de Protection Spéciales, de la directive « Oiseaux » datant de 1979, qui visent la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages,
- les Zones Spéciales de Conservation, de la directive « Habitat-faune-flore » datant de 1992, qui visent la conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat naturel.

Le réseau Natura 2000 couvre 18,3% du territoire européen.

En France, chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) décrivant le site dans le domaine écologique et socio-économique et des cahiers des charges d'actions pour conserver et améliorer les habitats naturels et les espèces du site.

Un propriétaire ou gestionnaire d'une parcelle peut adhérer volontairement à la démarche Natura 2000 par la signature d'une charte ou réaliser concrètement une gestion conservatoire à l'aide de subventions (FEADER, Etat et autres structures) via un contrat Natura 2000 sur 5 ans.

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Un petit ruisseau plein d'herbiers très favorable pour l'Agrion de mercure, petite libellule bleue de la vallée de l'Epte.

La vallée de l'Epte est un couloir écologique important à l'échelle du bassin parisien. Située entre le Pays de Bray et la vallée de la Seine, elle regroupe une grande mosaïque de milieux et des espèces rares et/ou menacées pour le secteur : chauves-souris, libellules ou écrevisses...

Ainsi, on trouve sur les versants et rebords de plateaux des milieux secs tels que pelouses calcaires et boisements thermophiles, avec la présence d'espèces végétales et animales méditerranéennes sur les coteaux calcaires orientés plein sud.

En fond de vallée, ce sont les milieux humides qui dominent, alternant des grandes prairies ouvertes et des boisements. La rivière Epte et ses petits cours d'eau affluents sont d'assez bonne qualité pour la faune et la flore aquatique. Le lit majeur de l'Epte comporte des milieux et des espèces typiques des vallées alluviales.

Le site, d'une surface de 3 187 hectares, concerne 14 communes du Val d'Oise et des Yvelines et a été désigné pour 13 habitats et 11 espèces d'intérêt communautaire.

Deux contrats Natura 2000 ont été signés pour l'entretien et la restauration de zones humides. D'autres projets sont en cours et verront bientôt le jour.

Coteaux et boucles de la Seine

Ce site a été l'un des sites-pilotes de la démarche Natura 2000 en France désigné en 1995.

Il est principalement constitué de coteaux calcaires où se développent des pelouses et des boisements calcicoles, mais également de formations végétales acidiphiles sèches de landes et pelouses de grand intérêt sur les terrasses alluviales de la boucle de Moisson. Deux secteurs des buttes acides d'Arthies font également partie du site.

La diversité des milieux acides ou calcaires du site contribue à la diversité d'habitats naturels très riches et favorables aux chauves-souris et insectes.

Ainsi, le site, d'une surface de 1414 hectares répartis sur 17 communes, a été désigné pour 21 habitats et 9 espèces d'intérêt communautaire.

Deux contrats Natura 2000 ont été signés pour l'entretien de pelouses et landes au niveau de la boucle de Moisson et une fermeture de cavité pour la préservation des chauves-souris.

Actuellement, le DOCOB (Document d'Objectif) du site est en cours de réactualisation. D'autres projets seront à l'étude quand le document sera validé.



Les landes et pelouses de la terrasse alluviale de Moisson sont imbriquées en mosaïque.



Les prairies de fauche sont des habitats naturels en forte régression

DES CHAUVES-SOURIS DANS LES TOITS, ET ON AIME ÇA !

Cet été, un stagiaire du Parc est parti à la recherche de colonies de reproduction de chauves-souris dans les bâtiments des communes du site Natura 2000 « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » et de nombreux habitants ont répondu à notre sollicitation. Sur les 14 communes concernées, 300 bâtiments ont été répertoriés comme potentiellement favorables à l'accueil de chauves-souris. Environ 80 bâtiments ont pu être prospectés (greniers, toitures ou souterrains) et ainsi, 12 colonies de reproduction de chauves-souris ont été découvertes. Ce sont d'excellents résultats sur la connaissance de nos petits mammifères volants du territoire du Parc.

Sites à chiroptères du Vexin français



Les anciennes carrières abandonnées font d'excellents gîtes d'hivernation pour les chauves-souris.



Le Grand murin, l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe, se reproduit sur le site Natura 2000.

Concernant 4 communes du Parc, ce site est composé de cavités souterraines sur 22 hectares. Celles-ci sont les reliques des anciennes carrières de pierres calcaires, qui ont parfois été réutilisées comme champignonnières.

Elles sont utilisées comme site d'hivernage par les chauves-souris et il est important d'en protéger les accès pour faciliter leur hibernation, période sensible en hiver.



La ferme de Méré à Chaussy accueille quelques Petits rhinolophes en été.

C'est reparti pour 3 ans d'animation Natura 2000

Le Parc naturel régional du Vexin français est la structure animatrice de 3 sites Natura 2000 avec un renouvellement tous les 3 ans. Un comité de pilotage restreint aux collectivités territoriales et leurs groupements pour les 2 sites Natura 2000 « Coteaux et boucles de la Seine » et « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents » a voté au mois d'octobre 2016 le renouvellement de la structure animatrice et des présidents des comités de pilotage des sites. De nouveau, le Parc a ainsi été désigné comme structure animatrice de ces 2 sites avec comme présidents de comité de pilotage : Dominique Herpin-Poulenat pour le site « Coteaux et boucles de la Seine » et Denys De Magnitot pour le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents ».

■ **Contact : Céline PRZYSIECKI,**
Chargée de mission Natura 2000
au 01 34 48 66 09

ou c.przysiecki@pnr-vexin-francais.fr

■ **Plus d'infos pour le site Natura 2000**
« Boucles de Moisson, de Guernes
et forêt de Rosny »
sur <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

« Villages en herbe », un sujet qui pique !

La mise en oeuvre généralisée de plans de gestion différenciée des espaces communaux - objectif Zérophyto - promus par le Parc du Vexin français, se heurte à un certain nombre de résistances au sein des communes signataires.

Malgré les actions de communication et les alternatives techniques proposées pour supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics, certains habitants expriment une certaine défiance, voire une hostilité face aux « mauvaises herbes ». Et leurs défenseurs sont parfois considérés comme des gestionnaires éloignés des pratiques du quotidien qui imposent des normes de façon arbitraire.

Les films VILLAGES EN HERBE réalisés par le Parc s'intéressent à la dimension humaine des représentations et des perceptions liées aux plantes sauvages parfois jugées comme indésirables. Avec un leitmotiv : les observer et les connaître pour mieux les accepter.

Des experts apportent aussi leur concours : le paysagiste Gilles Clément ou encore le sénateur Joël Labbé à l'initiative de la loi Labbé qui interdira l'utilisation des pesticides dans l'entretien des communes à partir du 1^{er} janvier 2017 puis dans les jardins à partir de 2019. L'objectif du projet est d'exposer différents points de vue afin d'amorcer une réflexion collective et d'enrichir les connaissances de chacun.

Par une approche ethnologique, les films ouvrent le dialogue entre habitants, agents techniques, élus, agriculteurs, écologue, paysagiste, jardinier naturaliste, législateur. Ils interrogent notre rapport à la nature et à la préservation de ce bien commun. Pour faciliter la compréhension des enjeux, chacun correspond à un lieu concerné par ce changement : les jardins, les rues, les cimetières, les champs. En introduction, le film « les plantes » éclaire sur nos attitudes vis-à-vis de la nature sauvage. Une série de cartes postales accompagne cette démarche pour faire connaître les films et une projection - débat peut être organisée dans vos communes, renseignez-vous !

La vidéaste, Marie-Elise Beyne, a travaillé avec Claire Cousin, ethnologue, qui avait mené en 2015 une enquête destinée au Muséum d'histoire naturelle.

Laissons-leur la parole :



« Les « mauvaises herbes » ne m'ont jamais dérangée dit Marie-Elise. En fait, je crois qu'avant de faire ces films pour le Parc, je ne les regardais pas... »

J'ai pris beaucoup de plaisir à aller à la rencontre d'habitants, d'élus, d'agents communaux, de professionnels, ayant tous une approche différente de ce qu'il convient d'appeler la végétation spontanée. Ce qui m'a plu, c'est de pouvoir voir puis montrer les comportements que chaque personne développe par rapport à l'apparition de ces plantes en fonction de son rôle dans la société. Un pissenlit ne va pas représenter la même chose pour une personne qui s'occupe de son jardin à la retraite que pour un agent technique chargé d'entretenir les trottoirs de son village... Il y a donc une grande part culturelle dans ce projet. J'ai à mon tour appris à nommer les plantes, à les regarder.

J'ai aussi eu la sensation (particulièrement dans les films sur les rues, les cimetières et les champs) d'être « là où ça se passe », là où les initiatives se prennent, sur le terrain.

La difficulté pour la réalisation de ces films est venue de... la richesse des sujets à traiter. Les films sont courts (entre 7 et 9 minutes) : faciles à voir et à transmettre via internet, ce qui leur permet d'être vus par un maximum de personnes. Mais ils sont aussi faits pour se compléter les uns les autres. Un long travail de montage a donc été nécessaire pour pouvoir à la fois montrer la multiplicité des points de vue et les rendre intelligibles. ».

Marie-Elise Beyne



« À travers ce projet, j'ai d'abord été ravie d'avoir l'opportunité de poursuivre mon étude universitaire, avec un public visé beaucoup plus large, cette fois. C'est vraiment enthousiasmant de pouvoir se dire qu'un travail de recherches se concrétise ensuite et s'incarne dans une action effective sur le terrain. C'est l'objectif principal de la démarche de recherche-action dans laquelle je m'inscris et qui me semble essentielle dans le domaine de l'environnement, compte tenu de l'urgence des enjeux. J'ai trouvé également passionnante la collaboration avec Marie-Elise et Magali -paysagiste- et plus largement avec l'équipe du Parc et l'Agence de l'Eau : nos échanges ont été très riches, et notamment nos débats sur certaines séquences des films. Finalement, un peu comme une mise en miroir des débats exposés par les films, nous avons nous aussi parfois différents points de vue qu'il a fallu concilier pour avancer ensemble. Enfin, en termes de programme de sensibilisation, j'ai vraiment le sentiment d'avoir participé à un projet vraiment innovant qui donne toute leur place aux paroles des habitants du territoire, ce qui à mon avis est une véritable clé pour faire bouger les lignes. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette initiative : sans eux, toutes ces belles intentions seraient restées lettres mortes. ».

Claire Cousin

EXPOSITION 14-18 : LA GUERRE EN VILLE, LA GUERRE AUX CHAMPS

19 et 20 novembre 2016

- Samedi 19 novembre :
A 15h : Visite guidée de l'exposition
A 16h30 : Conférence de Gilles Lemaire,
« Les animaux dans la guerre »
- Dimanche 20 novembre à 15h :
animation autour de l'exposition

LES « ESPECES RARES » S'EXPOSENT AU MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS

Du 7 au 15 janvier 2017

La Source a organisé une résidence mission en milieu rural soutenue par la DRAC. Le Parc a fait partie du jury de sélection de l'artiste : Camille Rosa. La résidence a eu lieu de janvier à juin 2016 à Villarceaux. Ce travail a donné lieu à une exposition « **Espèces rares** » présentée à Villarceaux en juin ; celle-ci valorise les travaux réalisés dans les ateliers par différents publics (écoles, centres de loisirs, ateliers pour public en difficultés...) et présente des œuvres de l'artiste.

■ **A noter** : Mercredi 11 janvier à 14h30 : atelier de création artistique.

LA NUIT TOMBE SUR LE MUSÉE DU VEXIN FRANÇAIS

Du 21 janvier au 2 juillet 2017



Le Parc naturel régional du Vexin français présente l'exposition du Museum National d'Histoire Naturelle « Nuit ».

Le soleil se couche et la nuit fait son apparition. À travers cette exposition, petits et grands pourront découvrir ce monde un peu méconnu de l'être humain, parfois un peu effrayant, mais tellement passionnant.

La nuit tombe. Et pendant ce temps, où va le Soleil ? Cette exposition vous emmènera à la rencontre du ciel nocturne. Qu'est-ce qu'une étoile ? La Lune est-elle toujours là ?

Pour beaucoup, la nuit est synonyme de sommeil. Un dortoir d'animaux vous accueillera pour vous éclaircir sur les questions fondamentales du sommeil et du rêve.

Pendant que certains dorment, d'autres au contraire se réveillent. Le visiteur pourra se promener dans une forêt fictive pour y découvrir quelques spécimens qui vivent la nuit. Mais quels sont ces animaux et végétaux qui vivent pendant que nous rêvons ?

Enfin, la nuit, depuis toujours, nourrit l'imaginaire des Hommes. Son obscurité, ses mystères, son sentiment d'insécurité ont poussé l'homme à donner vie à des créatures mythiques telles que le vampire, le loup-garou...

■ Informations pratiques :

Contact : Musée du Vexin français – Maison du Parc – 95450 THÉMÉRICOURT

Tél. : 01 34 48 66 00 / Fax : 01 34 48 66 11

Courriel : musee@pnr-vexin-francais.fr

Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

DES ATELIERS POUR LE JEUNE PUBLIC

Autour de cette exposition, le musée du Vexin français propose aux enfants différents ateliers créatifs ainsi que la possibilité de la découvrir au cours d'une visite accompagnée.

- Mercredi 25 janvier : Visite accompagnée de l'exposition – 3 € par enfant
- Mercredi 8 février : Les mammifères de la nuit
- Mercredi 15 février : Le ciel nocturne
- Mercredi 29 mars : Les oiseaux de la nuit

Ces ateliers sont accessibles aux enfants à partir de 7 ans au tarif de 6 € par enfant (sauf la visite à 3 € par enfant).

■ Inscriptions obligatoires :

01 34 48 66 00

SUIVEZ LE GUIDE !

Du 19 novembre au 18 décembre 2016

Le Pays d'art et d'histoire du Vexin français propose, visite après visite, de découvrir toutes les richesses du territoire et la variété de son patrimoine.

■ Magny-en-Vexin la Grande

Dimanche 4 décembre

■ Théméricourt d'hier à aujourd'hui

Dimanche 11 décembre



■ Les légendes de Brueil-en-Vexin

Dimanche 18 décembre



■ Réservations obligatoires :

Informations et pré-inscriptions :
01 34 48 66 10

contact@pnr-vexin-francais.fr

BALADE DU DIMANCHE

dimanche 27 novembre

Sur le Sentier du Patrimoine® de Vétheuil

■ Réservations :

Julien Masson : 06 81 09 49 82

Zoom sur 2016

LE PARC ORGANISE DES MANIFESTATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

Le musée du Vexin français a accueilli depuis janvier 1 930 personnes en individuels, 284 en groupes adultes et 2 146 enfants en groupes scolaires.

Plus de 3 500 personnes ont participé aux manifestations et animations proposés par le Parc.



4 SEPTEMBRE :
Foire à l'ancienne - 800 personnes



2 OCTOBRE :
« Un jour au Moyen Age » - 450 personnes

CONFÉRENCES, ATELIERS, SPECTACLES

- Ateliers Préhistoire (Tipi, poterie, parure, mini-fouille) - 73 enfants + 12 adultes
- Pâques Chasse aux œufs - 70 enfants + 140 adultes
- 5 Ateliers d'été jardinage - 41 enfants (création de pot, mangeoire...)



MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC

22 MAI :
Fête de la Nature « Passionnés par nature » - 400 personnes



19 JUIN : Fête de la Préhistoire 980 personnes



17 ET 18 SEPTEMBRE :
Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine :
• Portes ouvertes au musée du Vexin français
• Visite guidée dans le cadre PAH

Dans le cadre de « Goûtez le Vexin » :
25 SEPTEMBRE : Déjeuner au pré
90 personnes



2 OCTOBRE : Rallye des producteurs
60 personnes



Spectacles enfants :

- « Madame de Neandertal »
80 enfants
- « Balade en forêt enchantée »
140 personnes
- « Tout pousse »
85 personnes
- 2 Conférences - 89 personnes



LE PARC PARTICIPE À DES ÉVÉNEMENTS

17 ET 18 SEPTEMBRE : Patrimoine gourmand au Domaine de Villarceaux

17 ET 18 SEPTEMBRE : Grisy Code

28 AOÛT : participation à la fête des AMAP

28 SEPTEMBRE : "César fête la planète" à Nucourt



1^{ER} OCTOBRE :

Journées d'automne
à la Ferme d'Ecancourt

ET AUSSI

Le Parc organise des formations jardin :
20 personnes par séance

Les 14 visites guidées PAH
à ce jour ont réuni 171 visiteurs



14, 16 ET 17 JUIN : Journées éco citoyennes à la Maison du Parc - 1303 enfants



Dans le cadre de l'objectif zéro phyto
dans les espaces publics communaux et les jardins :

Villages en herbe

UNE SÉRIE DE 5 FILMS COURTS POUR
ACCOMPAGNER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE
SUR LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES
ET POUR PORTER UN AUTRE REGARD
SUR LA NATURE ORDINAIRE.

À retrouver sur www.pnr-vexin-francais.fr/fr/environnement/biodiversite/villages-en-herbe/



• LES JARDINS

• LES CHAMPS

• LES CIMETIÈRES

• LES PLANTES

• LES RUES

■ Contact : Magali Laffond
m.laffond@pnr-vexin-francais.fr

Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 44 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Marc Giroud – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Comité de rédaction** : Marc Giroud ; Bruno Caffin – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; L. Bréant ; C. Chuc ; P. Gautier ; P. Gueit ; M. Laffond ; G. Lamoise ; J. Marran ; S. Martin ; C. Przysocki ; G. Sodezza ; V. Rogez-Boubounelle – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Crédit photos** : M-E. Beyne ; Association Ecocotte ; Luce Causse ; C. Cousin ; Ecole de Brueil-en-Vexin ; Ecole de la 2^{ème} Chance ; ©L. Eliot-Florilèges ; Fraternité Saint Jean ; M. Giroud ; G. Lapchin-de Poulpique ; S. Perera-Alizari Image ; Parc naturel régional du Vexin français ; ©Droits Réservés : Dossier, Initiatives : Villages en herbe, Lauréats concours photos, Natura 2000, Agenda – **Imprimeur** : DILA

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax : 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

île de France

val
d'oise
le département

y'

Yvelines
Le Département